

Conseil municipal du 15 février 2016

Travaux 2016

- mezzanine du garage : elle est commencée. Le coût devrait approcher 1300 €. C'est notre employé municipal, Christian Cresci, qui s'en occupe. Le plancher est fait en OSB22. Les portes de séparation sont faites et posées. L'isolation est en cours. Il faudra rajouter quelques prises électriques et un moyen de chauffage. Lorsque ce sera terminé, Christian pourra utiliser ce local pour travailler dans de bonnes conditions, notamment de chaleur. Pour l'instant, il n'y a pas de local chauffé pour cet emploi.

- salle des fêtes : des démarches ont été effectuées auprès de différents élus (M. Wauquiez, M. Roche, Mme Proriot et M. Chapuis) afin d'obtenir des subventions. Mme la sous-préfète a aussi connaissance de notre dossier comme une demande de DETR a été faite également (dotation de l'état). L'équipement de cette salle (électroménager pour la cuisine...) sera étudié prochainement. L'avant-toit et le bloc de ciment qui le soutenait ont été démolis, ce qui apporte de la luminosité dans cette partie de la salle. L'arbre qui était à gauche de la salle a été coupé, afin de préparer les travaux. Les dalles du plafond de la salle des fêtes sont en mauvais état, il est nécessaire de les repeindre. Nous en profiterons pour repeindre les murs à ce moment, quand l'agrandissement sera fait. La salle sera donc agrandie et rafraîchie.

- mise aux normes d'accessibilité de la mairie : des devis ont été faits dans l'hypothèse d'une ouverture de porte à la place d'une des fenêtres. Le coût serait d'environ 5000 €. Ces travaux sont subventionnables. Ils doivent être faits courant 2017.

Défibrillateur

Nous avons obtenu une subvention de 700 € du Crédit agricole, par le biais de l'association "Du l'art et des chansons" pour l'achat d'un défibrillateur. Mais le coût réel de cet appareil et de son armoire spéciale tempérée est de l'ordre de 2500 €, auquel s'ajoute le changement de la batterie et des électrodes de façon périodique.

Une formation à l'utilisation de ce défibrillateur pourrait être proposée aux habitants de la commune.

Columbarium

Nous avons fait faire quatre devis, sur un schéma commun envoyé à chaque entreprise.

Après étude, nous sélectionnons deux entreprises : Sarda de Grazac et Granit de l'Emblavez de Beaulieu.

Divers

- Il y a des problèmes au niveau de certains lampadaires de l'éclairage public qui s'allument et s'éteignent de façon désordonnée. Nous allons faire revenir l'entreprise compétente.

- Les locaux de la mairie sont très humides, ce qui pose des problèmes notamment au niveau du photocopieur : les feuilles de papier se collent entre elles et cela crée un bourrage du papier et un dysfonctionnement du photocopieur. Nous envisageons d'acheter un déshumidificateur. Après discussion, nous décidons d'acheter un déshumidificateur de moyenne capacité, à un coût moindre, en attendant la mise aux normes de la mairie, qui sera l'occasion de faire quelques travaux nécessaires dont la pose d'une VMC.

- Projet de nommer les rues. Cela est utile pour la Poste, mais surtout pour les pompiers en cas d'intervention. Nous envisageons d'associer les habitants de la commune à ce projet, afin que chacun puisse faire des propositions.

- Listing des ordures ménagères mis à jour.